



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

emploi et activité

Question écrite n° 51114

Texte de la question

Mme Laure de La Raudière attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur l'offre en matière de formation dans les domaines de la cosmétologie et de la chimie dans le département d'Eure-et-Loir. Chartres accueille sur son territoire un pôle de compétitivité baptisé « *comestic valley* », regroupant des entreprises de la filière beauté. La présence de ces importants industriels entraîne l'installation dans la région de PME toujours plus nombreuses opérant en amont et en aval des grandes marques. Pour accompagner le développement de ce pôle de compétitivité, et répondre aux besoins des industriels du secteur, il pourrait être judicieux d'ouvrir des formations spécifiques à ce secteur de niveau bac pro. Cette offre dans le département d'Eure-et-Loir est d'autant plus importante qu'elle permettrait à des jeunes d'effectuer leurs stages à proximité de leur lieu de vie. Or il n'existe pas de formation spécialisée répondant aux besoins de la « *comestic valley* » à Chartres au niveau du CAP ou du baccalauréat, alors que des élèves sortants de bacs pros bio-industries de transformation ; industrie du procédé ; industrie chimique, industrie pharmaceutique textile ou encore traitement des eaux sont des professionnels particulièrement recherchés. Aussi, elle souhaiterait savoir s'il envisage d'ouvrir des formations répondant aux besoins spécifiques du territoire économique eurélien, tout en simplifiant la vie des lycéens qui trouveront des stages adaptés à leurs besoins sur leur lieu de vie.

Texte de la réponse

La forte présence des industries cosmétiques et pharmaceutiques sur le territoire eurélien a donné lieu depuis de nombreuses années au déploiement d'une offre de formation abondante. Celle-ci porte sur les domaines de la production, de la conception industrielle, de la maintenance, de la qualité, de la chimie, de la biologie, de la biotechnologie et de la cosmétologie. Elle comprend : - 1 CAP ; - 10 sections de baccalauréat professionnel ; - 2 sections de baccalauréat technologique « Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable » ; - 3 sections de baccalauréat technologique « Sciences et technologies de laboratoire » ; - 3 licences, dont 2 professionnelles ; - 1 titre d'ingénieur de production par apprentissage. Le territoire de la Cosmetic Valley s'étend également sur le département du Loiret et, dans une moindre mesure, sur les départements du Loir-et-Cher et de l'Indre-et-Loire où sont également implantées des formations répondant aux besoins de cette industrie. De plus, le projet de campus des métiers et des qualifications des industries cosmétiques et pharmaceutiques, en cours de constitution, fruit d'une collaboration active entre les services du conseil régional et ceux du rectorat permettra de mieux répondre à l'évolution des besoins en qualification des industries de ce secteur. En développant une synergie entre l'offre de formation et les entreprises, le campus des métiers et des qualifications permet de multiplier les lieux de stage et favorise l'insertion professionnelle.

Données clés

Auteur : [Mme Laure de La Raudière](#)

Circonscription : Eure-et-Loir (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51114

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Éducation nationale

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [4 mars 2014](#), page 1976

Réponse publiée au JO le : [16 juin 2015](#), page 4556